Ville de Luxembourg
Direction de l'Architecte – Service Bâtiments

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 17/06/2024 10:00

Lieu : L'ouverture électronique des offres se fera en séance non publique aux bureaux de la Direction de l'Architecte de la Ville de Luxembourg.

Intitulé : Travaux de menuiserie extérieure en bois-alu à exécuter dans le cadre de la remise en état et de la transformation du bâtiment scolaire sis 48, rue Henri VII à Luxembourg-Limpertsberg

Description : Le bâtiment est classé et protégé sur la liste nationale du patrimoine architectural. - démontage tous les éléments de menuiserie extérieure existante, 214 pcs - 6 portes - 206 fenêtres - 76 stores screen extérieurs Début des travaux: septembre 2024 Durée des travaux: 40 j.o.

Critères de sélection : - Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 20 personnes - Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible : 2,0 mio € - Nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution. - Autres données que la liste des références doit contenir : montant des travaux, l'époque et le lieu d'exécution des travaux, certificat de bonne fin délivré par le Maître de l'ouvrage, le soumissionnaire devra à la soumission présenter et justifier des références adéquates liées aux interventions dans des bâtiments classés. Les certificats de bonne exécution sont à présenter avec l'offre pour l'accès au marché. Compte tenu du classement patrimonial du bâtiment, il s'agit d'une clause d'exclusion à l'ouverture des offres.

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.

Conditions d'obtention du dossier : Le bordereau et ses annexes peuvent être téléchargés par les intéressés sur le site internet www.pmp.lu. Les offres établies sur des bordereaux qui n'ont pas été téléchargés à partir du site nommé ci-avant ne seront pas prises en considération.

Réception des plis : Les offres doivent obligatoirement être téléchargées et signées sous forme électronique sur le portail des marchés publics, ceci conformément à la législation et la réglementation sur les marchés publics, avant l'heure fixée pour l'ouverture électronique des offres.

No. avis complet sur pmp.lu: 2401044